



**université PARIS-SACLAY**

## TENUE DES EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

**La Commission formation et vie universitaire (CFVU) de l'UVSQ, où siègent notamment les représentants élus des étudiants et étudiantes, en accord avec l'ordonnance du 27 mars 2020 promulguée par le président de la République, a établi le cadre de la validation du semestre 2 qui a été largement approuvé : les évaluations de la fin d'année universitaire 2019-2020 se dérouleront à distance.**

Publié le 29 avril 2020

Comme l'a annoncé le président de la République lundi 13 avril dernier, il n'y aura pas de reprise des enseignements en présentiel dans les universités d'ici la fin de l'année universitaire. Les cours à distance sont donc maintenus jusqu'à la fin du 2e semestre.

## **Les évaluations de la fin d'année universitaire 2019-2020 se dérouleront à distance**

### **Modalités du contrôle des connaissances (MCC)**

Les évaluations auront lieu selon des modalités de contrôle des connaissances déterminées par les équipes pédagogiques de chaque formation (format, durée, date...). Ces modalités sont ensuite étudiées pour voir si elles entrent bien dans le cadre voté en CFVU puis elles font l'objet d'un arrêté pour chaque composante universitaire de l'UVSQ (Faculté, UFR, Institut, Observatoire) qui est signé par le président de l'université.

Lorsqu'un examen terminal était initialement prévu dans les MCC, les équipes pédagogiques peuvent décider de le maintenir à distance ou décider de solutions alternatives. Par exemple pour une UE, ne prendre en compte que les notes de contrôle continu, modifier un coefficient ou en dernier ressort de ne pas prendre en compte une UE qui ne pourrait être réalisée à distance (certains stages par exemple) .

Les modalités choisies vous seront communiquées, au sein de chaque composante, par les services de scolarité de votre formation ou par votre responsable de formation. Restez connectés (messagerie, site internet).

### **La 1e session d'examens**

**La première session des examens se déroulera à partir du mois de mai, exclusivement en distanciel.**

Des modalités de contrôle des connaissances alternatives (éventuellement en présentiel fin juin) seront proposées aux étudiants et étudiantes empêchés (situation de handicap, situation familiale, accès au matériel informatique/réseau, salariés...).

**Les étudiantes et les étudiants seront prévenus par les responsables de scolarité de leur composante des dates des examens, au minimum 2 semaines avant leur tenue.**

### **La 2e session d'examens**

**Pour les étudiantes et étudiants n'ayant pas validé leurs enseignements à l'issue de la 1e session, une 2e session d'examens sera organisée - également en distanciel - au mois de juin 2020, et possiblement au début du mois de juillet**

(exceptionnellement les étudiants empêchés pourront se voir proposer une alternative d'examen en présentiel).

A titre exceptionnel, la 2e session d'examens pourra avoir lieu en présentiel à la toute fin du mois d'août et/ou au début du mois de septembre 2020 (si la situation sanitaire le permet et dans le respect des mesures de distanciation sociale et des gestes barrières).

### **Le concours PACES**

**Le concours de santé PACES aura lieu les jeudi 25 et vendredi 26 juin dans les locaux de l'UVSQ.**

Les mesures de distanciation sociale et de respect des gestes barrières seront assurées.

Les étudiants et étudiantes concernés seront tenus informés en temps voulu (convocation, lieux, horaires, modalités d'organisation dans le contexte du COVID-19).